

FORMULAIRE DE RÉSERVATION

La **Clé municipalité** est un forfait-formation économique pour une municipalité bénéficiant déjà de la *Politique de tarification*. La *Clé municipalité* donne accès à 8 inscriptions à un ou plusieurs cours d'une journée de la programmation régulière. Vous bénéficierez ainsi d'un rabais d'un peu plus de **15 % par inscription** sur le prix au tarif membre.

Il est important de planifier la réservation d'une *Clé municipalité* avant de vous inscrire à un ou plusieurs cours du programme, car il n'est pas possible de transférer les inscriptions individuelles déjà facturées au forfait *Clé municipalité*.

Comment réserver une *Clé municipalité* :

Identifiez un responsable et inscrivez ses coordonnées ci-dessous. Complétez le tableau des participants en inscrivant le titre et la date de chaque cours, ainsi que le nom de chacun des participants. Notez que ces renseignements peuvent évoluer en cours d'année. Transmettez le formulaire, ou ses mises à jour, à Marie-Claude Letellier, adjointe administrative de la COMAQ, à mclletellier@comaq.qc.ca.

Le coût total est de **3 200 \$ plus les taxes**. Une facture vous sera transmise sur réception du formulaire.

Les formations déjà facturées ne pourront être transférées sur la *clé municipalité*.

Identification du responsable

Nom et prénom : _____ Fonction : _____
 Adresse : _____
 Municipalité : _____ Code postal : _____
 Téléphone : _____ Télécopieur : _____
 Courriel : _____

Participants

	TITRE DU COURS	DATE	NOM DU PARTICIPANT
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			

Signature : _____ Date : _____

Modalités générales

- La formule **Laissez-passer** ne peut s'ajouter au forfait-formation **Clé municipalité**.
- Les cours du programme en gestion de la performance municipale accrédités par HEC Montréal ne s'appliquent pas à la **Clé municipalité**, tout comme les cours de deux jours du programme régulier.
- L'inscription se fait à l'aide du formulaire, non pas sur Internet.
- Le formulaire est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020.
- Il n'est pas possible de reporter le forfait à une autre année.
- Le rabais est applicable aux employés d'une même municipalité, membres ou non membres.

Annulation d'un cours à l'intérieur de la formule **Clé municipalité**

Il n'y a aucun remboursement possible pour l'annulation d'un cours choisi à l'intérieur de la formule **Clé municipalité**. Seul un report d'inscription vers une autre activité de perfectionnement inscrit à l'horaire en cours d'année et admissible à cette formule sera accepté.

Information

Marie-Claude Letellier,
adjointe administrative,
COMAQ

Tél. : 418 527-1231
ou 1 800 305-1031

Téloc. : 418 527-4462
mclletellier@comaq.qc.ca